



Membres du ca peuvent-ils appartenir à une sarl?

Par **jojo91**, le **13/11/2008** à **15:27**

Bonjour à tous,

Je souhaite savoir, si dans une association (but non lucratif...) des dirigeants d'une SARL agissant lucrativement pour cette association peuvent faire parti du CA?

Cela me semble étrange, car s'ils peuvent, ils influent sur les décisions de l'association prise pour cette SARL....

merci d'avance de votre réponse.